



Retrouvez la commune sur



Mars 2021

www.casson.fr

Casson

Lettre d'informations Municipales

express

Repas des aînés et colis



Chaque début d'année, la commune organise, habituellement, un repas en direction des Cassonnais de plus de 70 ans. Toute personne ne pouvant se déplacer à ce repas et ayant plus de 75 ans recevait un colis. Compte tenu de la crise sanitaire liée à la Covid 19, il était impossible d'organiser ces événements dans le respect des gestes barrières.

Depuis ce nouveau mandat, le Centre Communal d'Action Sociale a désormais la responsabilité de ce repas. Les membres ont décidé d'octroyer un colis à tout Cassonnais de plus de 70 ans inscrits sur les listes électorales, seul moyen pour recenser les administrés en fonction de leur âge.

La volonté du CCAS était de promouvoir et soutenir les commerçants cassonnais en cette période difficile, tout

en faisant plaisir à nos aînés qui n'auront pas leur repas annuel.

Les Ruchers de l'Endre, le Boudoir de Melle Wells, la Ferme de l'habergement et La Cève de l'Endre furent donc sollicités. En parallèle, la municipalité a décidé d'octroyer en plus du colis, un bon de 15 € valable pour un repas au Ti Kizouenn (bar tabac brasserie de Casson) à emporter ou sur place (en fonction de la crise sanitaire).

Les membres du CCAS aidés de quelques jeunes cassonnais se sont empressés de confectionner ces colis.

Pas moins de 150 colis ont été distribués lors des permanences tenues par les membres du CCAS.

D'un beau châtaigne-clair le couleur du carton,
Décoré de sapins, d'étoiles et de flocons,
De vases de jolies nattes pour nous tous les aînés,
Une bien coquette boîte en forme de valise,
Une boîte surprise, garnie de gourmandises,
Écoutez les paroles en ce début d'année,
Qu'avez-vous donc glissé au fond du corbeillon ?
Rien d'agréable et puis mal des ruches de Casson,
Une niche vanille de l'hôpital-ohé,
Parfum pêche-abricot au même fleur d'orange,
Rien cannelle venant d'Inde pour nous un peu câline,
Rien goût russe aux agrumes, vert menthe et blanc de Chine,
Ô ça ferme aux canards, à l'orange et terre,
Le délice au citron, à l'agneau tartare,
Le bon pour un repas du restaurant c'est chouette,
Manger au Ti Kizouenn c'est toujours une fête !
Et venant du domaine du dit petit clocher,
L'Anjou du Val de Loire, le Chardonnay doré,
Un grand salut à ceux qui avaient rassemblé,
Ces trésors de douceurs dans un cadeau janner !

Mme Danièle C.

Vous êtes cassonnais de plus de 70 ans, n'êtes pas inscrits sur les listes électorales et souhaitez bénéficier du repas ou du colis l'an prochain ? Manifestez-vous en mairie au 02 40 77 62 44.

Observer - sans jamais déranger

Nous sommes chanceux de vivre à la campagne, de profiter de ces grandes étendues vertes exploitées par les agriculteurs/éleveurs - de pouvoir contempler leurs vaches, leurs chevaux en liberté ou dans leurs étables... mais ne perdons pas de vue que ces champs sont privés et non accessibles sans l'accord préalable de l'exploitant.



Y pénétrer est tout à fait illégal et répréhensible et peut avoir de lourdes conséquences tant pour le bétail : stress, phénomène de panique pouvant engendrer des chutes et des fractures irréversibles, mise en danger sanitaire des élevages, végétalodage sur la voie publique lorsque les clôtures ne sont pas refermées correctement, malnutrition (ex. donner du pain peut provoquer des coliques chez l'animal occasionnant une souffrance atroce voire la mort de ce

démié)... que pour les propriétaires qui doivent faire face à de plus en plus d'incivisme.

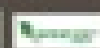


De même ne laissons pas nos animaux de compagnie divaguer dans les champs cultivés car les éleveurs en ont besoin pour nourrir leurs bêtes pendant des mois et produire des aliments de qualité, dans le cadre de circuits courts. La campagne c'est aussi l'espace de travail des exploitants agricoles et en aucun cas un espace de jeux, de détente, un lieu où l'on peut y déposer ses déchets verts...

Alors adoptons une attitude responsable lors de nos promenades - Restons sur les chemins et contemplant les animaux de ferme sans les déranger et interdisons-nous de pénétrer sur un domaine privé.



Lettre d'Informations Municipales de Casson
Édition : Casson, Centre des Services et Communication - Année 2020,
Erg. Titouan, Anne Marie, Aurélie LEBLANC,
Rédaction de la publication : Philippe BOUTIER
Distribution de la publication : Murielle BARRIE
Tirage : 100 exemplaires
Composition : Optima Info - Impression : Offset 1



CASSON EXPRESS

CASSON EXPRESS MARS 2021



CE_mars_2021.pdf
(.PDF, 3,26Mo)

▼ Télécharger

📄 Feuilleter



☰ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Casson

3 rue de la Mairie
44390 CASSON

☎ 02 40 77 62 46

📧 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi et Jeudi

de 9h à 12h

Les 1er et 3ème samedi du mois, hors juillet et août

de 9h à 12h